

Image not found or type unknown



J'ai trouvé un téléphone et je suis accusé de vol.

Par **Ank59**, le **08/06/2008** à **16:36**

Bonjour, il y a un moi j'ai trouvé un téléphone portable dans un lieu public, j'ai gardé ce téléphone et l'ai utilisé avec ma propre carte SIM, puis j'ai été convoqué au commissariat et ai été accusé de vol. Je passe au tribunal dans deux mois. Qu'est-ce que je risque et la condamnation va-t-elle apparaître sur mon casier judiciaire. Je précise que c'est la première fois qu'il m'arrive une chose pareille.

Par **palmer**, le **08/06/2008** à **18:54**

comment ils ont su que c'était vous qui l'aviez ce téléphone perdu ?

Par **Ank59**, le **09/06/2008** à **08:08**

apparemment mon opérateur a confirmé que ma carte SIM se trouvait dans le téléphone grâce au numéro IMEI (numéro de série) du téléphone.